

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt - deux, le 31 janvier, à 20h, le Conseil Municipal de la commune de MONTREAL LA CLUSE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Patrick DUFOUR

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 janvier 2022

PRESENTS: Mr DUFOUR- Mr DEGUERRY Mme BERTRAND- Mme GAUTHIER- Mr BARBOSA- Mr SOUNY- Mr JOURDE- - Mme CHENOT- Mme COMTE- Mr DEBRUYERE- Mme GIRAUD- Mr GIRAUD-GUIGUES- Mme LALLEMAND- Mme LANGELLA - Mr MARTIN - Mr MASCOTRA- Mr MASTRONARDI- Mr NOBLET- Mme PEREZ - Mme RONDOT

PROCURATIONS : Mme VUAILLAT à Mr DEGUERRY - Mme RAMEY à Mr JOURDE-

EXCUSE : Mr BAYRAM

Mme PEREZ est élue Secrétaire de Séance.

Mr le Maire fait approuver le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 14 décembre 2021,

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

ADMINISTRATION GENERALE

1) Présentation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le PCS a pour but de prévoir l'organisation à mettre en place autour du maire et de préparer les outils opérationnels qui permettront de préserver la sécurité des populations, des biens et la sauvegarde de l'environnement face à un événement de sécurité civile

Afin d'élaborer le PCS, la commune a constitué un groupe de travail et s'est attaché les services d'un consultant, Mr ARNAUD, de la société GERISK. présente le rendu de ce travail au conseil municipal ainsi que le DICRIM (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs)

2) Modification du tableau des emplois communaux

Mr DUFOUR propose, suite à des promotions internes, de créer 2 postes :

- 1 poste d'assistant de conservation des bibliothèques
- 1 poste d'agent de maîtrise

Les agents concernés remplissent les conditions requises pour bénéficier de cette promotion interne. En outre, suite à un départ en retraite pour invalidité, il est proposé de supprimer un poste d'adjoint d'animation à 32h30

Suppressions	Créations
Adjoint technique temps complet	Agent de maîtrise temps complet
Adjoint du patrimoine temps complet	Assistant de conservation du patrimoine temps complet
Adjoint d'animation 32h30	
Adjoint technique non titulaire à 31h30	Adjoint technique non titulaire à 28h

L'effectif au 1^{er} février 2022 est de 54 agents (49.11 ETP) : 38 titulaires, 16 non titulaires. Sur les 54 agents, 52 sont en position d'activité (dont 1 en décharge syndicale), 2 sont en disponibilité. Pour rappel, l'effectif était de 58 agents en octobre 2019

Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

FINANCES- BUDGET- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

3) Garantie financière sollicitée par Semcoda pour le financement de 9 logements PSLA «place de la cluse »

Mr DUFOUR précise que la SEMCODA sollicite la garantie financière totale du prêt qu'elle a contracté pour le financement de 9 logements PSLA «place de la cluse »

Le financement de ce programme est assuré par un contrat de prêt, sollicité auprès de la caisse de la banque Postale, pour un montant de 836 500€

Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

4) Participation financière aux écoles privées. Année scolaire 2021-2022

Mme BERTRAND rappelle que le conseil municipal a délibéré en janvier 2021 sur la participation financière en faveur des écoles privées pour l'année scolaire 2020-2021, et l'a fixée à 440 € par élève. Il convient de délibérer pour 2021-2022. Il est proposé d'appliquer le même montant

Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

5) Bacheliers : bons d'achat

Mme BERTRAND suggère de prolonger le dispositif des récompenses octroyées aux bacheliers et sportifs des associations montréalaises dans le cadre d'un partenariat avec le pôle du commerce Haut Bugey, pour offrir des chèques cadeaux, à utiliser localement.

Il est proposé d'appliquer les modalités suivantes :

	BACHELIERS			SPORTIFS ayant obtenu au moins un podium national		
	Mention TB	Mention B	Mention AB	1 ^{ère} place	2 ^{ème} place	3 ^{ème} place
virement	150.00€	100.00€	50.00€			
Chèques cadeaux	50€	50€	50€	200.00€	150.00€	100.00€

Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

PETITE ENFANCE EDUCATION

6) Multi-Accueil : Modification du règlement intérieur

Mme BERTRAND explique que le règlement intérieur du Multi-Accueil doit être modifié de manière à inclure plusieurs changements, qui seront détaillés le jour du conseil

Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

7) Multi-Accueil : convention avec le pédiatre

Mme BERTRAND donne lecture des termes de la convention avec le pédiatre, qui avait été signée en 2016, et qui doit être modifiée: elle porte dorénavant sur un volume horaire annuel de 20h au lieu de 8h

Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

QUESTIONS DIVERSES

Informations

- Lancement d'une consultation pour accord cadre maîtrise d'oeuvre voirie
- Prochain conseil municipal : 7 mars

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21h45

Le Maire

Patrick DUFOUR

